

ECH@du RESEAU



N°146

Vendredi 6 janvier 2023

ÉDITO

Le Groupe SOS a eu les honneurs du *Monde Diplomatique* qui révèle un « ogre associatif », né à Marseille en 1984 : 22.000 salarié/es et 650 structures en 2022. Il faut surtout se demander pourquoi et comment apparaît une telle « association-entreprise » dont le budget atteint 1,26 milliard d'euros. Nous sommes dans le cadre de la politique néolibérale qui a travaillé à « dégraisser » l'Etat qui serait le grand ennemi du monde de la libre entreprise. Mais il faut bien confier son travail à quelqu'un. Les associations en ont été chargées à partir de la fin des années 80. Elles ont fini par substituer leurs objectifs propres (article 1 des statuts) par la réponse aux appels à projets qui limitent le champ des possibles et donc par devenir globalement les sous-traitantes de l'Etat, lui-même serviteur du pouvoir financier. Mais un certain nombre d'associations ont tout de même continué à faire de la résistance et critiquer, voire attaquer l'Etat et proposer des alternatives. Au cours des dernières années, sa stratégie a consisté à ne réserver les subversions nationales et européennes qu'aux grosses « associations » dépendantes de financement public. Le groupe SOS en rajoute une couche en reprenant la stratégie *Tapie* qui consiste à repérer au tribunal les associations qui capotent, pour les reprendre. Dans ces organisations « aux ordres », personne ne conteste ou sinon est viré ; de plus, elles font le travail moins cher que l'administration ou d'autres organisations. Cette conception para-administration du monde associatif cherche simplement à gérer « efficacement » le monde injuste et à risque dans lequel nous vivons ; elle est aveugle et naïve. Nous croyons, quant à nous, qu'il faut en changer radicalement et urgemment la vision et les règles.

INFOS INTERNATIONALES

En Italie, le gouvernement de Giorgia Meloni s'en prend aux ONG qui sauvent les migrants en mer. Un nouveau « code de conduite » pour les navires humanitaires est entré en vigueur, mardi. Des amendes allant de 10 000 à 50 000 euros sont notamment prévues à l'encontre du commandant de bord si les règles ne sont pas appliquées ; lire le détail du nouveau « décret-loi Sécurité » sur le site de [bvoltaire](#).

L'ONG Médecins sans Frontière a annoncé partir en mer pour secourir un bateau de personnes exilées en détresse, mais craint de violer la nouvelle loi italienne limitant le nombre d'opérations de sauvetage : [Le Journal du Dimanche](#).

Refus de protection des étrangers venus d'Ukraine. En l'absence d'arrêté spécifique des autorités françaises, le Conseil d'Etat a validé le refus d'accorder aux étrangers ayant fui l'Ukraine la même "protection temporaire" octroyée aux réfugiés ukrainiens : [Europe 1](#).

Espagne : forte baisse des arrivées de personnes exilées en 2022 ; le ministère de l'Intérieur espagnol a expliqué cette baisse des arrivées par l'accroissement de la "coopération avec les pays d'origine et de transit" : [InfoMigrants](#).

Le chef d'un réseau criminel exploitant des migrants dans la prostitution en Europe arrêté au Niger. Une équipe conjointe d'investigation, financée par l'Union européenne, a interpellé un Libyen soupçonné d'avoir envoyé près de 22 000 migrants, pour la plupart nigériens et camerounais, en Europe. Ils y étaient exploités notamment dans des activités de prostitution ou d'esclavage moderne. Il leur promettait une vie meilleure en Europe : [InfoMigrants](#).

Un chalutier transportant 650 personnes exilées intercepté au large de la Libye où les tentatives de traversées vers l'Europe n'ont cessé. [InfoMigrants](#).

Violences, abandons, abus sexuels : comment les enfants s'adaptent aux risques de la migration clandestine. Dans une étude, *Save the Children* se penche sur les stratégies d'adaptation des enfants face aux dangers qu'ils rencontrent sur la route migratoire : [InfoMigrants](#).

« **Le populisme peut promettre l'arrêt de l'immigration, peut clamer « on est chez nous » et tout ce qui s'en suit, eh bien cette politique...ne marche pas** ». À écouter sur [France Culture](#).

Le président américain annonce de nouvelles mesures sur l'immigration. « *Nous pouvons sécuriser notre frontière et réparer la politique d'immigration pour qu'elle soit ordonnée, sûre et humaine ; nous pouvons faire tout cela sans éteindre la flamme de la liberté qui a fait venir en Amérique des générations d'immigrés* », a-t-il lancé : [Le Monde](#).

INFOS NATIONALES

Les autorités françaises dans l'illégalité, aux frontières. Contrôles discriminatoires, interpellations brutales, renvois expéditifs, impossibilité de demander l'asile, enfermement illégal, non-assistance aux personnes vulnérables... Chaque jour, des dizaines de personnes sont refoulées vers l'Italie et vers l'Espagne par les autorités françaises, sans respect de leurs droits. Une vidéo de deux minutes, publiée par l'ANAFE, à voir sur <https://youtu.be>.

Gain de cause d'un patron solidaire. Adama Ballo, un jeune malien menacé d'expulsion obtient sa régularisation à Rouen. Son patron, boucher dans l'agglomération rouennaise était à ses côtés, avec un collectif. C'est le tribunal Administratif qui impose à la Préfecture de lui accorder sa régularisation dans un délai d'un mois, ainsi que le versement d'une indemnité de 1 000 euros. À lire sur [France 3](#).

En Europe, la France est loin d'accueillir le nombre de migrants que sa taille lui permet. Alors, pourquoi cette exagération permanente ? Où est le fantasme dans le débat migratoire ? François Héran, Sociologue et professeur au collège de France, répond à ces questions sur [France Culture](#).

Les prochaines étapes du projet de loi asile et immigration (« réforme Darmanin » du Ceseda) ; à suivre sur le site du [Gisti](#).

« **Nous constatons une montée des idées de la droite et de l'extrême droite** », selon David Torondel, membre de la Ligue des droits de l'homme (LDH) : [bondyblog](#).

85 % des dépenses pour la répression, 15 % pour l'accueil. L'État dépense un demi-milliard d'euros d'argent public par an pour harceler quelques milliers d'exilés : [Ritimo](#).

De nouveaux défis pour les architectes de l'humanitaire. Les millions de réfugiés ukrainiens fuyant leur pays ravivent les besoins d'accueil dans le monde. Près de 1% de l'humanité est désormais déracinée. Mais la plupart des exilés s'entassent encore dans des camps de fortune. Des architectes engagés s'efforcent de résoudre cette équation. À lire dans le journal [Marcelle](#).

Le groupe SOS, l'ogre qui dévore le monde associatif. En trente ans, le Groupe SOS s'est imposé comme la figure majeure de l'entrepreneuriat social en France. Avec des méthodes inspirées du privé, il dévore de nombreuses structures dans les champs de l'exclusion, de la protection de l'enfance ou des

résidences pour personnes âgées. Proche du pouvoir, son patron Jean-Marc Borello s'érige en modèle et inquiète le monde associatif : [Le Monde Diplomatique](#).

« **La délivrance d'un titre de séjour durable favoriserait l'inclusion sociale, l'évolution professionnelle et la formation linguistique des salariés sans papiers** ». Dans une tribune du journal *Le Monde*, le chef d'entreprise Pierre Coppey et l'ex-syndicaliste Marilyne Poulain demandent à l'Etat de régulariser la situation des travailleurs clandestins, qui « *contribuent à l'activité économique, à la vie sociale de notre pays* » : [Le Monde](#).

A Mayotte le maire LR de la capitale réclame une suppression "définitive" du droit du sol sur le territoire, face à « l'arrivée massive » de personnes exilées. Dimanche, le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin s'était dit favorable à un « durcissement » : [FranceTvlInfo](#).

Tout le monde vient en France et la France accueille tout le monde : vrai ou faux ? réponse sur [Facebook](#).

Déni de justice au tribunal administratif de Toulouse par le juge des référés qui s'est opposé, le 28 décembre, à la demande d'une centaine de mineur/es de voir leur audience d'expulsion reportée, en raison de l'irrégularité de l'organisation de l'audience et pour pouvoir assurer utilement leur défense. Le Gisti condamne cette atteinte grave portée aux droits de la défense les plus élémentaires : [Le Gisti](#).

Hébergés après une première décision de Justice, le gouvernement fait appel pour les remettre à la rue. Une dizaine de familles à la rue ont initié des référés-libertés devant le Tribunal administratif de Paris, afin d'accéder à un hébergement d'urgence. Pourtant, le 14 décembre, la DIHAL a décidé de faire appel pour 5 familles hébergées : à lire sur le site d'[utopia56](#).

INFOS RÉGIONALES

Des personnes exilées retrouvées dans une camionnette (Hautes-Alpes - Chorges). Ils sont repartis avec une obligation de quitter le territoire : [Le Dauphiné Libéré](#).

INFOS MARSEILLE

Visite surprise au Centre de rétention du Canet. Deux députés LFI, Hendrik Davi et Andy Kerbrat, ont inspecté le lieu ; "*Ce qui est le fil à plomb de notre réflexion, c'est d'abord la dignité des personnes qui sont retenues*", rappelle Hendrik Davi : [La Provence](#). Et à écouter sur l'émission [bande passante](#).

Cantine populaire « The Noble Kitchen » (TNK). Tous les jeudis, à partir de 12h30, à la Dar centre social autogéré (127, rue d'Aubagne) ; possibilité de manger des plats typiques de la cuisine nigériane même si on est sans le sou, selon ses moyens. Prix libre, maximum de solidarité.

LA VIE DU RÉSEAU HOSPITALITÉ

Les projets en ce début d'année 2023 ne manquent pas ; le groupe de travail « hébergement solidaire », l'observatoire 13 de l'hébergement et la Plateforme Juridique poursuivent leurs travaux. Et aussi :

La solidarité des entreprises pour les personnes exilées : le Réseau Hospitalité compte organiser une rencontre, en février-mars, sur ce thème, entre les associations, les élu/es (à travers l'ANVITA) et les entreprises. Accord a déjà été convenu avec deux associations de responsables d'entreprises : "*les patron/nes solidaires*" qui a une dimension nationale, et « *l'entreprise des possibles* » de Lyon. Cette rencontre se veut un premier pas.

Service Civique : le Réseau recherche un.e volontaire, pour participer aux travaux du groupe « hébergement solidaire » ; si vous connaissez, dans vos réseaux, un.e jeune (+ de 18 ans) qui pourrait être intéressé.e, il/elle peut postuler sur le site [service civique](#).

Prochaines réunions auxquelles toute personne intéressée peut se joindre : jeudi 12 janvier, 11h30, réunion de l'équipe de mise en œuvre à la MMDH, 34 cours Julien, 13006 ; Conseil d'Animation et d'Administration, 18h00, mardi 24 janvier, au centre social Velten, 16 Rue Bernard du Bois, 13001.

« **Rengaine** » : une nouvelle publication, trimestrielle, de l'*Observatoire 13 de l'hébergement* ; à lire sur le [facebook du Réseau](#).

CULTURE

« **Mémoires de nos mères** » : un livre collectif pour dessiner une histoire sororale de l'exil. Laurence Campa a réuni les récits de neuf autrices sur les parcours d'exil de leurs mères, tantes ou grands-mères. Un ouvrage collectif qui explore la transmission entre générations et la richesse du métissage pour une société. [Télérama](#).

AGENDA

Mardi 10 janvier, 18h30, au local du Manba, 8 rue Barbaroux (13001), réunion du comité d'organisation de l'AG publique contre la loi Darmanin (préparation AG du 16/1).

Mercredi 12 janvier, 11h30, réunion de l'équipe de mise en œuvre du Réseau Hospitalité, à la MMDH, 34 cours Julien, 13006.

Lundi 16 janvier, 18h00, au local de Solidaires, 29 boulevard Longchamp (13001), AG d'information et d'organisation contre la loi Darmanin ([Facebook](#)).

Jeudi 19 janvier, 17h30, Cercle de Silence au Cours St-Louis à Marseille.

Mardi 24 janvier, 18h00, Conseil d'Animation et d'Administration (CAA) du Réseau Hospitalité, au centre social Velten, 16 Rue Bernard du Bois (13001).

LES APPELS « HÉBERGEMENT »

Entre le 31 décembre et le 6 janvier, le *Réseau Hospitalité* de Marseille n'a pas reçu de demande d'hébergement.

N'oublions pas que bien d'autres associations et collectifs de Marseille reçoivent également chaque semaine des appels, ceux-ci s'additionnant. Ces appels sont donc très nombreux et les offres d'hébergement sont loin d'être à la hauteur des besoins. Si vous le pouvez, écrivez-nous pour vous inscrire sur la liste des hébergeurs du Réseau Hospitalité ; vous recevrez les appels par mail et vous choisirez lorsque cela vous conviendra : contact@reseauhospitalite.org.